Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200102275-20251211-DELIB202512132-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de La Chapelle-Fleurigné

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle-Fleurigné, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, 15 rue du Relais, sous la présidence de Monsieur Alain FORÊT, Maire.

Date convocation : 04.12.2025 **Affichage** : 04.12.2025
Nombre de conseillers En exercice : 26 Présents : 17 Absents : 9 Pouvoirs : 4 Votants : 21
Votes
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : FORÊT Alain, Maire ; BUSSON Gérard, POMMEREUL Monique, BOISSEL Francis, HUBERT Chantal, LESÉNÉCHAL Maurice, BOISSON Virginie, PEUDENIER Michel, Adjoints,
MOUTEL Joseph, VANNIER Denis, PRODHOMME Annie, DELIN Nathalie, CHEREL Yvonnick, CHATAIGNER Eric, VALLÉE Brigitte, QUESNE Thierry, GENOUVRIER Marie-Christine, conseillers.

Absents excusés : BOULANGER Jean-Luc (pouvoir à Mme DELIN), CHAVOIX Nadine, ROCHELLE Sandrine (pouvoir à M. VANNIER) BOUILLON Muriel, MONTEMBAULT Anthony (pouvoir à M. FORÊT), HAMEAU Raphaël (pouvoir à M. CHATAIGNER).

Absents : BOULANGER Benjamin, MAUGATEAU Laure, José CASES BARDINA.
Secrétaire de séance : Mme Nathalie DELIN.

2025-12-132 VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DES AMENAGEMENTS PARTIELS DE BOURGS

Depuis la fusion des communes au 1er janvier 2024 et pour faire suite aux études de contrats d'objectifs réalisés précédemment dans les deux communes, les élus souhaitent

- compléter l'aménagement du bourg de La Chapelle-Janson et plus particulièrement les rues de Bel Orient, rue de Nazareth, rue de La Pinterie et de Saint-Lézin,
- revoir à Fleurigné l'aménagement de la place de l'Eglise y compris l'accès donnant à la médiathèque en tenant compte des composantes stationnement et sanitaires publics,
- améliorer à Fleurigné le carrefour rue du Maine et avenue de Bretagne dans le prolongement de la réalisation de la voie douce reliant les 2 bourgs.

Les enjeux de ces aménagements sont

- Assurer des cheminements piétons et cyclistes en toute sécurité,
- Favoriser les déplacements motorisés en limitant la vitesse et en sécurisant les usagers,
- Améliorer l'entrée de bourg de Fleurigné en mettant en valeur le patrimoine architectural et redéfinir l'espace de stationnement et les sanitaires publics.

Vu la réunion du 8 décembre 2025 de la commission Urbanisme et Aménagement avec le bureau d'études TECAM,
Vu la validation des plans des projets d'aménagements partiels des 2 bourgs à la dernière réunion du conseil,
le Maire présente l'Avant-Projet Définitif (APD) et l'estimatif des travaux.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200102275-20251211-DELIB202512132-DE

Secteurs d'aménagements	Montant HT
Place de l'Eglise Fleurigné	449 900.00 €
Rue de Nazareth	143 900.00 €
Rue Bel Orient	116 000.00 €
Rue St Lézin et rue de la Pinterie	219 200.00 €
Ecluses rue de Cimette	3 500.00 €
TOTAL	**932 500.00 €**

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'adopter l'Avant-Projet Définitif (APD)
- ARRÊTE le coût prévisionnel de l'aménagement des 5 secteurs,
- DEFINIT les priorités d'aménagement en privilégiant les axes les plus fréquentés à savoir l'entrée et les abords de l'Eglise de Fleurigné et la rue de Nazareth de La Chapelle-Janson,
- PROPOSE de réaliser un marché de travaux en tranches fonctionnelles à savoir des marchés successifs distincts :

Phase 1

Place de l'Eglise Fleurigné	449 900.00 €
Rue de Nazareth	143 900.00 €
TOTAL travaux phase 1	**593 800.00 €**

Phase 2

Rue Bel Orient	116 000.00 €
Rue St Lézin et rue de la Pinterie	219 200.00 €
Ecluses rue de Cimette	3 500.00 €
TOTAL travaux phase 2	**338 700.00 €**

- DÉCIDE d'arrêter le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Etude de Maîtrise Oeuvre	24 805.00 €	D.E.T.R.	120 000.00 €
Plans topos	3 000.00 €	Ambitions communes	150 000.00 €
Etudes de Sols	8 000.00 €	Conseil Départemental/voirie	25 000.00 €
Travaux phase 1	593 800.00 €	Emprunt	200 000.00 €
		Autofinancement	134 605.00 €
TOTAL	**629 605.00 €**	**TOTAL**	**629 605.00 €**

- SOLLICITE toutes les subventions pouvant être accordées pour ces travaux :
  - la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès de l'ETAT pour les travaux d'aménagements et de sécurité,
  - la subvention « Ambitions communes » auprès du Département.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
A La Chapelle-Fleurigné, le 11 décembre 2025
Le Maire, Alain FORÊT.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.